Formation travaux à proximité des réseaux - Opérateur

Personnes concernées

Personnel assurant la fonction d'exécutant de travaux (types conducteurs d'engins de terrassement, de manutention ou d'élévation mécanique de personnes, appelé à réaliser des opérations à proximité des réseaux aériens ou souterrains, suiveurs, canalisateurs…).
Personnel chargé d'effectuer des travaux urgents

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation le bénéficiaire de la formation sera capable de :

- Identifier les risques en lien avec les travaux à proximité des réseaux et les moyens permettant de les prévenir
- De mettre en œuvre la règlementation du guide d'application de la règlementation relative aux travaux à proximité des réseaux afin de travailler en sécurité.
- D'obtenir l'attestation de compétence permettant de valider l'Autorisation d'Intervention à Proximité de Réseaux (A.I.P.R.) prévue à l'article R. 554-31 du Code de l'Environnement

Contexte

Selon l'arrêté 15 février 2012 pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution . Et plus précisément le TITRE XI : FORMATION DES INTERVENANTS, AUTORISATION D'INTERVENTION (Articles 20 à 23)
Ainsi, à compter du 1er janvier 2018, une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) sera nécessaire pour la réalisation à proximité des réseaux.

Contenu de la formation

Accueil, présentation de la formation.
FORMATION EN ADEQUATION AVEC LE REFERENTIEL DE COMPETENCES AIPR

- **Situer son rôle, expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau**

Le contexte de la réglementation et de l'attestation de compétence
Les acteurs d'un projet de travaux , la responsabilité de l'opérateur, de l'encadrant

- **Identifier les différents types de réseaux : souterrains, aériens et subaquatiques**

Les différents types de réseaux La distinction des réseaux : sensibles et non sensibles

- **Identifier l'ensemble des risques liés aux réseaux sensibles et non sensibles**
- **Définir et mettre en oeuvre les moyens de protection collective et individuelle**

Les moyens de protection collective adaptés
Les EPI adaptés

- **Identifier les affleurants des réseaux, le marquage-piquetage et les dispositifs avertisseurs**

Analyse de l'environnement
Identification les affleurants

- **Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter son responsable**

Le repérage des anomalies
La conduite à tenir

- **Adapter les moyens et techniques d'exécution aux zones d'incertitudes de localisation des réseaux**

Les classes de précisions et paramètres du fuseau d'imprécision
Les distances minimales d'approche sur réseaux
Les techniques de travaux adaptées

- **Maintenir en l'état le marquage-piquetage des réseaux pendant toute la durée du chantier**
- **Appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident. Appliquer la règle des 4 A**
- **Maintenir un accès aux ouvrages de mise sécurité des réseaux**
- **Appliquer les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électriques**

Formation travaux à proximité des réseaux - Opérateur

Les zones d'environnement électrique : principes et limites
La présentation des situations à risques
L'application de prescriptions de l'habilitation électrique BF/HF *(distinction entre les câbles aériens et souterrains, nus et isolés)
La spécificité de la règle des 4A appliquée lors d'accident ou d'incident d'origine électrique

- **Appliquer les règles relatives aux opérations nécessitant d'entrer en contact avec les câbles électriques souterrains laissés sous tension, ou leurs fourreaux**

Le nettoyage d'un câble ou d'un fourreau dans le but de reconnaître sa nature ou ses accessoires
Le ripage d'un câble ou d'un fourreau
Le soutènement d'un câble ou d'un fourreau L'ouverture d'un fourreau
La mise en œuvre de protections mécaniques et thermiques

Formation travaux à proximité des réseaux - Opérateur

Prérequis
La compréhension du français est recommandée pour la bonne réalisation de la formation et la compréhension des questions de l'évaluation finale.(Nous contacter en amont si nécessaire).
Il est conseillé que le stagiaire soit familiarisé avec un environnement informatique basique *(ordinateur, tablette, internet, clavier et souris).*

Durée
1 jour soit 7h en présentiel (incluant la validation).

Formateurs
Formateur en prévention des risques professionnels, justifiant d'une expérience professionnelle en adéquation avec la thématique dispensée. Il possède également des aptitudes pédagogiques et bénéficie d'un accompagnement ou d'une formation à la pédagogie via le process City'Pro.

Dispositifs de suivi
Livret de formation. Feuilles de présence émargées par les stagiaires.

Lieu de formation
Au sein d'un centre City'Pro ou en Intra entreprise.

Méthodes pédagogiques
Nos formateurs experts utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative, inductive) qui permettent un apprentissage efficient. Ils utilisent de la Ludo pédagogie en réalisant des jeux de rôles pour travailler les interactions. Alternance de contenu théorique et mise en situation pratique.

Validation des acquis
Les questions QCM susceptibles d'être posées à l'examen font partie d'un ensemble de questions élaborées par un comité de pilotage national réunissant toutes les parties prenantes. Le QCM-IPR est susceptible, au fil des ans, de connaître des ajouts et modifications approuvés par le comité de pilotage national réuni à l'initiative du Ministère de la Transition écologique (MTE). Le candidat doit répondre à la totalité des questions de l'examen en une heure maximum.
L'examen pour les profils "concepteur" comprend 40 questions. Score minimal pour réussir à l'examen "concepteur" : 48 points (le score maximal possible étant de 80 points).

Délais d'accès
Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre.

Modalités d'accès
Consultez la page centre sur le site city-pro.info.

Accessibilité
Nos prestations pédagogiques sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous remercions de nous informer de votre situation lors de vos échanges avec nos équipes administratives. Notre référent handicap vous contactera et prendra toutes les dispositions possibles pour adapter votre parcours de formation. Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité des PSH.

Tarifs et financements
En centre City'Pro ou sur city-pro.info